



Déclaration de la FNEC FP FO au CSAD du 31 janvier 2024

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CSAD,

La bande de Gaza et toute la Palestine sont soumises à un bombardement incessant et indiscriminé, situation décrite par des observateurs internationaux comme une épuration ethnique. Comme toujours, les premières victimes sont les travailleurs, leurs familles, leurs enfants. La FNEC FP FO, avec sa Confédération, « *apporte son soutien aux victimes civiles israéliennes et palestiniennes, à leurs familles ainsi qu'aux organisations syndicales avec qui elles travaillent* » et exige le cessez-le-feu permanent, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de population, la levée immédiate du blocus de Gaza.

Avec sa confédération, la FNEC FP FO condamne le texte de loi immigration qui va encore précariser un peu plus les travailleurs migrants et leurs enfants et qui, sur des dispositions relatives au droit du sol ou l'accès aux prestations sociales, est contraire à nos principes républicains. Notre fédération exige l'abrogation de cette loi régressive et xénophobe.

Avec sa fédération, le SNUDI-FO considère que les annonces du ministre de la Transformation publique au sujet de l'augmentation de 25 euros brut par mois constituent une insulte à tous les fonctionnaires. Avec presque 9% d'inflation prévue sur 2023-2024, les fonctionnaires perdent 7,3% de leur pouvoir d'achat. Comment l'accepter ? FO refuse le gel du point d'indice que voudrait nous imposer le gouvernement et revendique une augmentation immédiate du point d'indice à hauteur de l'inflation d'au moins 10 % tout de suite sans contrepartie et l'ouverture de négociation pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 2000 (28,6%).

La colère ne fait que grandir dans les écoles, les établissements et les services, face aux annonces de suppressions de classes et de postes, les déclarations médiatiques inquiétantes de notre multi-ministre, l'escroquerie du "choc des savoirs" qui va désorganiser les établissements, les mesures gouvernementales contre le Statut, contre l'Ecole publique, contre la jeunesse, contre les travailleurs immigrés, contre l'ensemble des salariés...

Au moment où les fédérations FO, FSU, CGT Educ'action et Sud Education appellent à faire grève demain, le 1er février, pour sauver l'Ecole Publique, nouvelle provocation du ministère et de ce gouvernement : nous apprenons que près de 300 millions d'euros du budget 2024 ne seront pas utilisés par la ministre et rendus à Bercy, alors que 650 postes sont supprimés dans les écoles, que l'on refuse nos augmentations légitimes de salaires, et que l'acte 2 de l'école inclusive vient démanteler un peu plus l'enseignement spécialisé.

Le 25 janvier, des milliers de collègues venus de toute la France ont manifesté sous les fenêtres de la ministre en défense de l'enseignement spécialisé et des AESH.

Un rassemblement se déroule à l'instant même, contre les fermetures de classes, pour les ouvertures, pour sauver l'éducation spécialisée ... contre votre projet de carte scolaire !

Concernant notre académie et tous les départements, la dotation négative proposée par le Ministère est devenue une dotation nulle ! Doit-on s'en satisfaire ? Nulle, quel progrès ?

Votre projet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, présente donc environ 150 fermetures de classes pour à peine une centaine d'ouvertures de classes, la création de postes hors classe qui répondent à des souhaits politiques sans qu'ils soient budgétisés, la fermeture d'un IME ect...

Une logique inacceptable qui conduit forcément à des situations catastrophiques dans les écoles, les classes, les établissements spécialisés, pour nos élèves, pour les personnels !

Ce projet de carte scolaire est très loin de satisfaire les revendications légitimes et nécessaires à notre Ecole :

- ouvertures de classes demandées et annulation des fermetures
- mise en place de seuils permettant que toutes les classes élémentaires et maternelles soient au maximum à 25
- création de postes à hauteur des besoins avec le recrutement de personnels sous statut pour abaisser les effectifs par classe,
- création des postes de remplaçants,
- création de RASED, création de places en établissements spécialisés à hauteur des besoins
- augmentation des décharges de direction
- augmentation du nombre de places au CRPE 2024 pour répondre aux besoins de la Haute-Garonne
- élargissement de la liste complémentaire pour absorber les besoins en septembre et en cours d'année
- plan de titularisation pour les contractuels qui le souhaitent, avec prise en compte de l'ancienneté et une formation équivalente aux fonctionnaires stagiaires
- augmentation générale des traitements, des salaires, des pensions et des retraites
- retour à une retraite à taux plein à 60 ans
- création d'un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH

